Octobre 2026

Bulletin municipal *Pointis-Inard*

Chères Pointis-Inardaises, chers Pointis-Inardais,

L'été s'achève, laissant de beaux souvenirs de rencontres et de moments de convivialité dans notre village.

Depuis le mois de juin, la municipalité a poursuivi ses efforts pour préserver notre cadre de vie, avec des travaux de voirie, l'entretien des bâtiments communaux et le soin apporté à nos espaces verts et à nos chemins.

Notre vie associative a, une nouvelle fois, animé Pointis-Inard grâce aux festivités, aux manifestations, aux rencontres sportives et aux repas partagés. Un grand merci aux associations et aux bénévoles qui contribuent au dynamisme et à la convivialité de notre commune.

La rentrée scolaire s'est également déroulée avec le souci d'accueillir nos enfants dans les meilleures conditions, grâce à la collaboration des équipes enseignantes et périscolaires.

À l'approche de la fin de l'année, nous poursuivons nos projets et préparons le prochain budget avec sérieux et responsabilité, toujours au service de l'intérêt général.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne.

Le Maire et le Conseil municipal





Églises et chapelles

Église de Pointis-Inard
Les vitraux de l'église font actuellement l'objet de travaux de restauration afin de préserver ce patrimoine et d'assurer sa pérennité.

Chapelle de Brouls
Malgré des travaux relativement récents, la chapelle de Brouls présente de nouvelles fissures importantes, dont certaines nécessitent une intervention rapide.
La municipalité a pris contact avec plusieurs entreprises afin d'étudier les réparations nécessaires et d'obtenir des devis.
Dans l'attente des travaux, un arrêté municipal interdit temporairement l'accès à la chapelle pour des raisons de sécurité.

Chapelle Saint-Sernin
La chapelle Saint-Sernin a fait l'objet d'une visite d'un architecte des Bâtiments de France afin d'évaluer son état. Des travaux sont à prévoir et des devis seront sollicités pour déterminer les interventions nécessaires.



ÉCOLE

Plusieurs actions ont été menées afin d'améliorer l'accueil des enfants et les conditions de travail du personnel :

- Mise à disposition de la salle de motricité comme espace de fraîcheur durant l'été.
- Rafraîchissement des fresques et des fleurs grâce au travail des saisonniers et des bénévoles.
- Nettoyage des locaux avant la rentrée scolaire.
- Adaptation de l'organisation pour renforcer la sécurité, notamment par le déménagement du dortoir des plus petits.
- Réalisation du marquage au sol du parking.
- Modification des contrats des employés communaux.

CANTINE SCOLAIRE

- Élaboration en cours du plan de maîtrise sanitaire.
- Demande de devis pour l'installation d'une hotte aspirante.
- Mise en place d'une convention de lutte contre les nuisibles.
- Nous rappelons qu'une partie des repas servis à la cantine est préparée sur place.





Du changement au sein du Conseil municipal : Nous remercions chaleureusement M. Sylvain Gordia pour son engagement au sein du Conseil municipal et lui souhaitons le meilleur pour la suite. Nous souhaitons la bienvenue à M. Jean-François Defossez, qui lui succède au Conseil municipal.



Cimetière



Afin d'améliorer le suivi et la gestion du cimetière, la commune va se doter d'un logiciel dédié.

La **création d'un espace cinéraire** a également été validée par le conseil municipal, avec l'acquisition **d'un columbarium**. Cet aménagement permettra de diversifier les équipements du cimetière et de répondre aux besoins des familles.

Sécurité incendie : consultation avec les pompiers

À la suite d'une demande de la municipalité visant à contrôler les poteaux et bornes incendie de la commune, une étude menée avec les services d'incendie et de secours a mis en évidence des difficultés d'approvisionnement en eau pour la lutte contre les incendies dans deux secteurs : **les quartiers de Saint-Sernin et de La Mourère.**

Dans le quartier de Saint-Sernin, la borne incendie existante, située au sol, est hors service depuis plusieurs années. À La Mourère, aucune borne incendie n'est présente.

Afin d'améliorer la sécurité de ces deux quartiers, des solutions sont actuellement à l'étude : **l'installation d'une bâche de réserve d'eau à La Mourère et la mise en place d'une pompe au niveau du canal à Saint-Sernin.**

Ces aménagements permettraient de renforcer les moyens disponibles et de faciliter l'intervention des pompiers en cas d'incendie.



Adressage communal

La commune vient de procéder à la dénomination des voies communales afin de mettre en place un adressage normalisé sur l'ensemble du village.

Cette démarche facilite l'identification des habitations, **l'intervention des services de secours** ainsi que les livraisons et les démarches administratives.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des adresses de la commune sur le site de la **Base Adresse Nationale (BAN)** : adresse.data.gouv.fr.

Une information personnalisée sera prochainement adressée à chaque habitant afin de lui communiquer son adresse officielle.

Archivage à la mairie



Afin d'assurer une meilleure conservation des documents communaux, la mairie va faire appel à une société spécialisée pour réaliser le classement et le traitement des archives, qui n'ont pas été traitées depuis de nombreuses années.

Cette intervention représente un coût important pour la commune, mais elle est **à la fois indispensable et obligatoire**, afin de respecter les obligations légales en matière d'archivage, de garantir la bonne conservation des documents et de faciliter leur consultation.

Location des salles communales

Afin de simplifier et de sécuriser les démarches, les modalités de règlement des locations évoluent. Les chèques ne seront désormais plus acceptés ; les paiements s'effectueront via la plateforme sécurisée PayFiP du Trésor public.

La caution sera également gérée par l'intermédiaire de PayFiP, sous la forme d'une autorisation de prélèvement bancaire sécurisée.
Une nouvelle convention de location a été élaborée, sans modification des tarifs des salles communales.

Par ailleurs, un service de location des tables et des chaises de la salle des fêtes est mis en place, au tarif forfaitaire de **20 €**.



Les recettes issues de ces locations seront exclusivement consacrées à l'amélioration des salles communales et au renouvellement du mobilier.



Occupation des salles communales par les associations :

La salle du stade :

- Le lundi : **15h30/17h** Gym (foyer rural)
- Le mardi : **9h/12h** Relais Petite Enfance
 18h30 Gym MJC St Gaudens
- Le mercredi : Krav Maga KARATE enfants : **17h45/18h45** / adultes et +12ans **19h/20h30**
- Le jeudi : **18h30/23h** Danse (Amicale laïque)
- Le vendredi : Krav Maga BOXE ANGLAISE enfants **17h45/18h45** / adultes et +12ans **19h/20h30**

La salle des fêtes :

Le lundi : Batucada 19h30/21h





Deux nouvelles associations au village !
la Batucada et le Krav Maga.
Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite





Projet d'épicerie

L'abandon du projet initial a été validé à l'unanimité par le Conseil municipal.

L'étude concernant l'agrandissement de l'épicerie par l'aménagement de l'appartement attenant se poursuit. Des devis sont toujours en cours afin d'étudier les possibilités de réalisation.

L'épicerie changera prochainement de gérants. Le projet d'agrandissement sera poursuivi en concertation avec les nouveaux exploitants.

Nous tenons à remercier chaleureusement Valérie et Arnaud pour leur engagement au sein de notre commune et leur souhaitons pleine réussite dans leur nouveau projet.

Presbytère

L'étude du projet de réhabilitation du presbytère se poursuit, avec la réalisation des devis nécessaires.

Le 15 octobre, une journée citoyenne a été organisée pour procéder au nettoyage intérieur et extérieur du bâtiment. Cette journée a été une belle réussite grâce à la mobilisation des participants, que nous remercions chaleureusement pour leur aide et leur engagement au service de la commune.



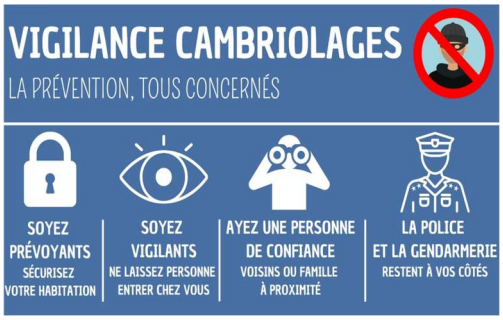
Personnel communal : système de primes et compte épargne-temps

Nous mettons en place le RIFSEEP, un système de primes destiné aux agents communaux. Il prend en compte les fonctions exercées, les responsabilités et les contraintes liées au poste (IFSE), ainsi que l'engagement professionnel et la manière de servir (CIA).

Un compte épargne-temps (CET) sera également mis en place pour permettre aux agents de conserver des jours de congés non pris et de les utiliser ultérieurement, selon les modalités définies par la commune.

Informations diverses

- **Recensement de la population :** il aura lieu au début du mois de janvier 2027. Nous vous remercions par avance pour votre participation.
- **Repas des aînés :** il se tiendra le 12 décembre, un moment convivial attendu pour se retrouver et partager un agréable moment.
- **Logement de l'école (Maîté):** des améliorations vont être apportées à l'appartement afin de le rendre plus fonctionnel et d'assurer un meilleur confort thermique pour cet hiver.
- **Commerces ambulants :** des conventions d'occupation du domaine public ont été mises en place afin d'encadrer leur activité sur la commune.
- **Tri des déchets :** un conteneur destiné à la collecte des cartons a été installé au stade.
- **Gendarmerie :** une convention est à l'étude avec le PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie) afin de permettre des entraînements au Château d'en Bas.







Quelques événements passés :

Forum des associations



Chemin des Arts organisé par le foyer rural



Concours de belote

Tournois de Foot



Feu de la Saint-Jean



Journée du patrimoine

Exposition sur l'eau des petits amis du patrimoine



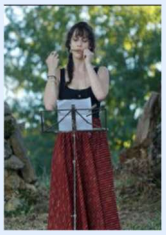
Marché des producteurs locaux

Messe du 15 août à Brouls



Vide grenier par l'amicale laïque et par la roue inardaise

Concert à l'église Natacha Brouat



Les fêtes se préparent en coulisses…

On vous partage en avant-première quelques photos des décorations de Noël qui viendront bientôt embellir notre village !

Un grand merci à **Josiane et Dominique** pour leur implication, leur créativité et la réalisation de ces belles décorations.









Coordonnées Mairie

Mairie de POINTIS-INARD
2 rue St Jean de Pointis
31800 Pointis-Inard

Téléphone : 05.61.89.20.05
Mail : mairie@pointis-inard.fr

Le secrétariat de mairie est à votre disposition *du* Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Fermé le vendredi.

Site internet : www.mairie-pointisinard31.fr
Notre site internet se refait une beauté.
Consultez-le régulièrement.

Suivez-nous également sur **FACEBOOK** et **INSTAGRAM**.

Pour rester informé en temps réel de l'actualité de votre commune, téléchargez l'application **ILLIWAP** sur votre mobile grâce au QR CODE :

Quelques événements à venir :

7 Novembre : Fête locale
11 Novembre : Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918
12 Décembre : Repas des aînés
12 Décembre : Marché de Noël

Retrouvez toute l'actualité et les évènements de la commune sur Illiwap et Facebook.

Nous communiquons principalement via Illiwap et Facebook. L'installation de panneaux d'affichage dans les quartiers est également à l'étude et sera mise en place dès qu'une solution adaptée aura été trouvée.

Numéros utiles :

SAMU : 15 ou 112
Pompiers : 18
Gendarmerie Nationale : 05.62.00. 97.70
Trouver une pharmacie de garde : 32 37
Joindre un médecin de garde : 116 117
SAMU SOCIAL : 115
Enfance maltraitée : 119
Prévention suicide : 3114
Allô Service Public : 3939
Dépannage EDF : 09 726 750 31
Eau : 05.61.90.58.40

